

DIVERSIFIÉ

IMPACT ISR Protection 90

Un Investissement Socialement Responsable (ISR) qui vous permet de bénéficier à tout moment⁽¹⁾ d'une protection de 90 % de la valeur de part la plus élevée constatée depuis la création du fonds

Une solution innovante alliant protection et respect des critères ISR

Impact ISR Protection 90 vous permet de profiter d'une hausse partielle des marchés via un investissement sur des fonds actions et taux, tout en **bénéficiant à tout moment d'une protection de 90 %** de la plus élevée des valeurs de part constatées. Le niveau de protection évolue donc à la hausse avec les performances du fonds. **Vous pouvez entrer et sortir du fonds à tout moment** et continuer à bénéficier de cette protection. Cette protection porte sur une période de 8 ans (du 4 décembre 2009 au 4 décembre 2017 inclus). Investi sur les principaux marchés actions, obligataires et monétaires de la zone euro, Impact ISR Protection 90 vous permet de profiter d'une **diversification en termes de classes d'actifs et de zones géographiques**.

Profitez de la hausse partielle d'une sélection de fonds actions et taux avec une protection minimum de 90 % du capital

Afin de bénéficier de la hausse partielle d'une sélection de fonds actions et taux et d'une protection en cas de baisse, **Impact ISR Protection 90 est constitué de deux poches distinctes** : d'une part **un actif sécurisé**, investi en fonds monétaires par nature peu risqués, pour assurer la protection ; d'autre part **un actif dynamique**, dont l'objectif est de bénéficier d'une hausse partielle des marchés via un investissement sur des fonds actions et taux. L'actif dynamique représente au maximum 40 % de l'actif total du fonds.

La répartition entre ces deux poches est revue quotidiennement par les équipes de gestion de Natixis Asset Management afin de maintenir la protection.

En cas de baisse des marchés, la part d'actif dynamique est réduite au profit de l'actif sécurisé afin de maintenir la protection. L'exposition aux actifs risqués peut alors devenir nulle, ce qui empêche durablement le fonds de bénéficier de la hausse partielle éventuelle des marchés actions et obligataires, via cet investissement sur des fonds actions et taux.

En cas de hausse des marchés actions et obligataires, la proportion d'actifs dynamiques augmente afin de bénéficier d'une partie de cette hausse.

Bénéficiez d'une gestion socialement responsable pour votre épargne

La gestion ISR cherche à concilier la **prise en compte des performances financières** des entreprises et le **respect de critères sociaux et environnementaux**.

Les équipes d'analystes de Natixis Asset Management effectuent donc une sélection rigoureuse des sociétés présentant un profil attractif à la fois sur le plan financier et extra-financier (au regard des pratiques Environnementales, Sociales / Sociétales et de Gouvernance).

Impact ISR Protection 90 est principalement investi dans plusieurs fonds de la gamme Natixis Impact qui regroupe les expertises de Natixis Asset Management en gestion ISR. Pionnier de la gestion ISR avec 25 ans d'expérience, Natixis Asset Management est **n°1 de la gestion de l'épargne salariale ISR en France⁽²⁾**.

Les points clés

- Une protection de votre épargne à hauteur de 90 % minimum de la valeur de part la plus élevée
- La possibilité de souscrire et de racheter des parts du fonds en bénéficiant à tout moment⁽¹⁾ de la protection du capital
- Un investissement socialement responsable

Les équipes

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec près de 3 millions de comptes gérés et 25,2 % de parts de marché⁽²⁾. Depuis 40 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines

Natixis Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 304 milliards d'euros sous gestion et près de 670 collaborateurs au 30 septembre 2010⁽⁴⁾.

Pionnier reconnu avec 25 ans d'expérience sur l'ISR, Natixis Asset Management est, par ses encours, un des leaders de la gestion ISR en France⁽⁵⁾ et en Europe. Elle propose dans ce domaine une offre parmi les plus pointues du marché, couvrant toutes les classes d'actifs et les principales approches de l'ISR.

(1) Sur la période couverte par la garantie (du 04/12/2009 au 04/12/2017 inclus).

(2) Source : Classement CIES, 31/12/2009.

(3) Source : AFG au 30 juin 2010.

(4) Source : Natixis Asset Management.

(5) Source : Indicateur semestriel de Novethic de décembre 2009.

Profil de risque



Le profil de risque est le résultat d'une méthodologie strictement interne. Les OPCVM sont notés selon leur niveau de risque entre 1 et 10. Le niveau de risque est fonction de la volatilité annualisée calculée sur 5 ans.

Gestion des risques

Le fonds est soumis aux principaux risques suivants : risque actions, risque de taux, risque de crédit et risque de monétarisation. Le risque de capital est limité à une perte maximale de 10 %.

Avantages/Inconvénients

Avantages :

- Le porteur de parts bénéficie sur une durée de 8 ans d'une **protection de 90 % du capital initial investi** (hors commission de souscription), et du fait que chaque valeur liquidative sera supérieure ou égale à 90 % de la plus haute valeur liquidative historique (Valeur Liquidative Protégée) ;
- En plus de la protection, le porteur de parts bénéficie d'un investissement diversifié sur les principaux marchés actions et obligations européens, permettant ainsi une dilution du risque et la recherche de nouvelles sources de performance ;
- Le porteur peut souscrire et racheter ses parts à tout moment tout en ayant l'assurance de récupérer au minimum 90 % de son capital investi, y compris en cas de déblocage exceptionnel et/ou d'arbitrage vers un autre support d'épargne salariale proposé dans le cadre du plan d'épargne.

Inconvénients :

- La protection offerte implique une **gestion en « assurance de portefeuille »** qui ne permet pas aux porteurs de parts de bénéficier de la totalité de la hausse des actifs risqués sélectionnés ;
- Si l'investisseur souscrit le compartiment à un moment où la valeur liquidative est proche de la valeur liquidative protégée, il ne bénéficie pas de l'intégralité de la hausse des actifs risqués, **le compartiment étant alors investi essentiellement sur des actifs non risqués monétaires** ;
- L'exposition aux actifs risqués peut devenir nulle, lorsque l'évolution des marchés rend nécessaire d'assurer la protection offerte au porteur de parts. **Dans ce cas, le compartiment est en effet monétarisé**, ce qui l'empêche durablement de bénéficier de la hausse éventuelle des marchés obligataires et actions.
- La protection offerte portant sur une valeur liquidative égale à 90 % de la plus élevée des valeurs liquidatives précédentes, il existe un risque en capital, pendant la période de protection, portant au maximum sur 10 % des investissements.

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Impact ISR Protection 90 (compartiment du FCPE Impact ISR)
Univers d'investissement	Zone euro
Fonds de fonds	Oui
Fonds maître	Aucun
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Diversifié
Société de gestion	Natixis Asset Management
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fastnet
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interepargne
Dépositaire	Caceis Bank
Garant	Natixis
Date d'agrément AMF	04/12/2009
Devise	Euro
Indicateur de référence	Néant
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	100 €
Fréquence de valorisation	Hebdomadaire, le vendredi et dernier jour de bourse du mois

Garantie

Nature de la protection : 90 % de la plus haute valeur liquidative historique

Durée de la protection : 8 ans, du 4 décembre 2009 au 4 décembre 2017 inclus

Commissions et frais

- Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :**
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 2% du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- Commissions indirectes, à la charge du Fonds :**
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- Frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise :**
0,70 % TTC maximum l'an de l'actif net du Fonds
- Frais de gestion indirects, à la charge du Fonds :**
0,60 % TTC maximum l'an de l'actif net de l'OPCVM sous-jacent

Contacts Natixis Interepargne

- Par téléphone :** pour les entreprises 02 31 07 74 74 }
pour les épargnants 02 31 07 74 00 } coût d'un appel téléphonique non surtaxé
- Par internet :** www.interepargne.natixis.fr
- Par courrier ou par fax :** coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

POINT D'ATTENTION

Ce FCPE permet de profiter de la hausse partielle d'une sélection de fonds actions et taux en contrepartie d'une certaine prise de risques (voir rubrique « Gestion des risques » ci-dessus). Les risques et les frais relatifs à cet investissement sont détaillés au sein de la notice d'information du FCPE. Avant toute souscription, la notice d'information devra vous être remise. Elle est disponible sur l'Espace Épargnants du site www.interepargne.natixis.fr. Natixis Interepargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Ce document est produit à titre purement indicatif.